



Lutter contre les dépôts clandestins à Paris : illustration d'une action transversale

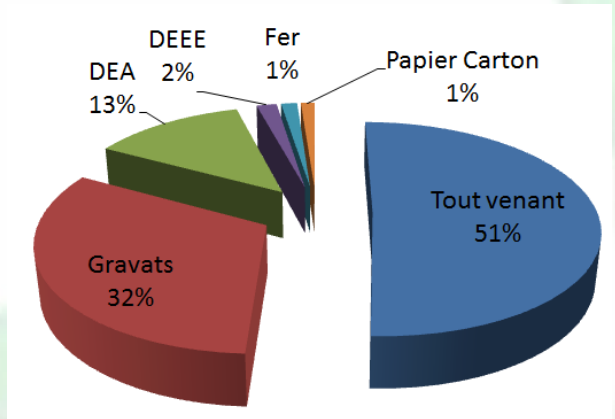




Caractéristiques du gisement d'objets encombrants à Paris

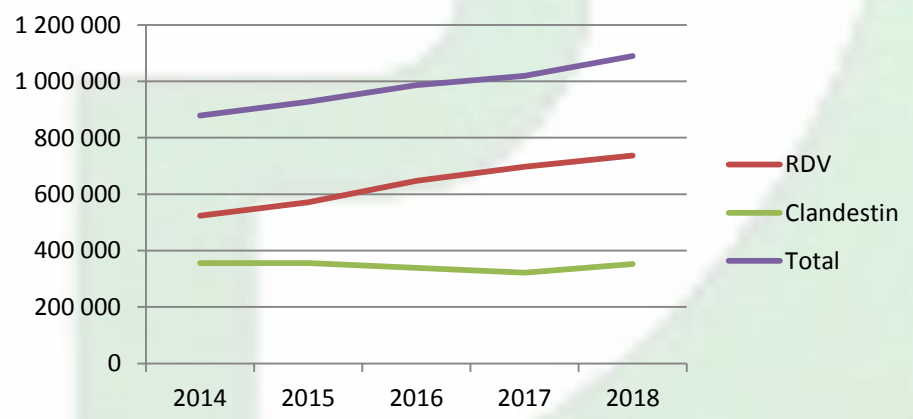
118 000 tonnes en 2018 (apport volontaire + porte-à-porte)
2018 vs 2017 : + 8,7%

	Tonnages
Tout venant	57 164
Déchets de chantier	41 455
Déchets d'Eléments d'Ameublement (DEA)	14 670
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE)	1 706
Ferrailles	1 609
Papiers cartons	1 310
TOTAL	117 915



1 100 000 dépôts d'objets encombrants collectés en 2018

- **67,6% de rendez-vous collectés en porte-à-porte** (Internet + 3975 + appels divisions + dépôts signalés)
- **32,4% de clandestins** (DansMaRue + dépôts sauvages) soit **350 000 dépôts « sauvages »** à collecter
- **Une augmentation de 210 000 dépôts collectés en 5 ans**





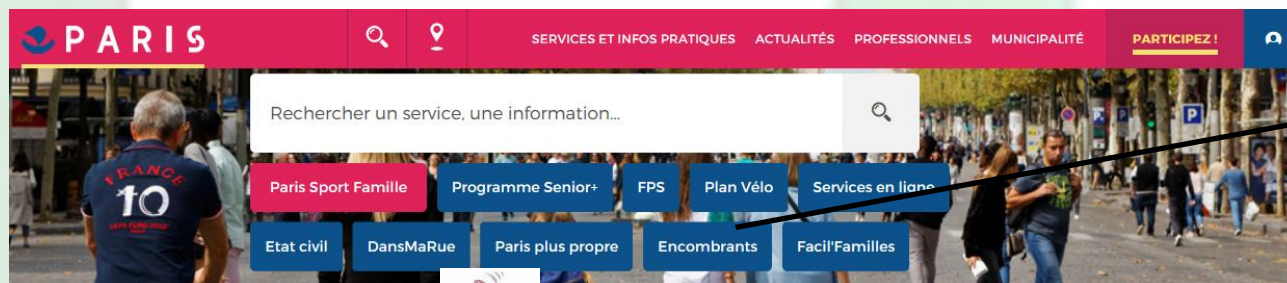
Aucune excuse pour les dépôts sauvages : le service en porte-à-porte

Gravats
interdits

La particulier parisien peut prendre RDV
d'immeuble :



pour un enlèvement en pied



sur www.paris.fr, 24h/24
et 365 jours par an

Il peut prendre RDV  pour un enlèvement en pied d'immeuble :

- au 3975, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00
- à la division territoriale de son lieu de domicile, du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

3 m³
maxi

Le particulier parisien peut choisir le jour
(du lundi au samedi, voire le dimanche)
et la plage horaire (matin, après-midi ou soirée) de son dépôt



Rubalise des dépôts sauvages

Pourquoi ?

- Montrer que l'on agit sur ces points noirs de malpropreté
- Intégrer les dépôts sauvages aux feuilles de route des agents qui collectent les OE
- Verbaliser les auteurs des faits

Qui ?

- 2 directions « main dans la main »
- DPE / Service Technique de la Propreté de Paris
- DPSP / Cellule de Coordination de la Lutte Contre les Incivilités

Comment ?

- Marquage par des agents du STPP des dépôts clandestins par un scotch « rubalise » (après vérification de l'absence de RDV)

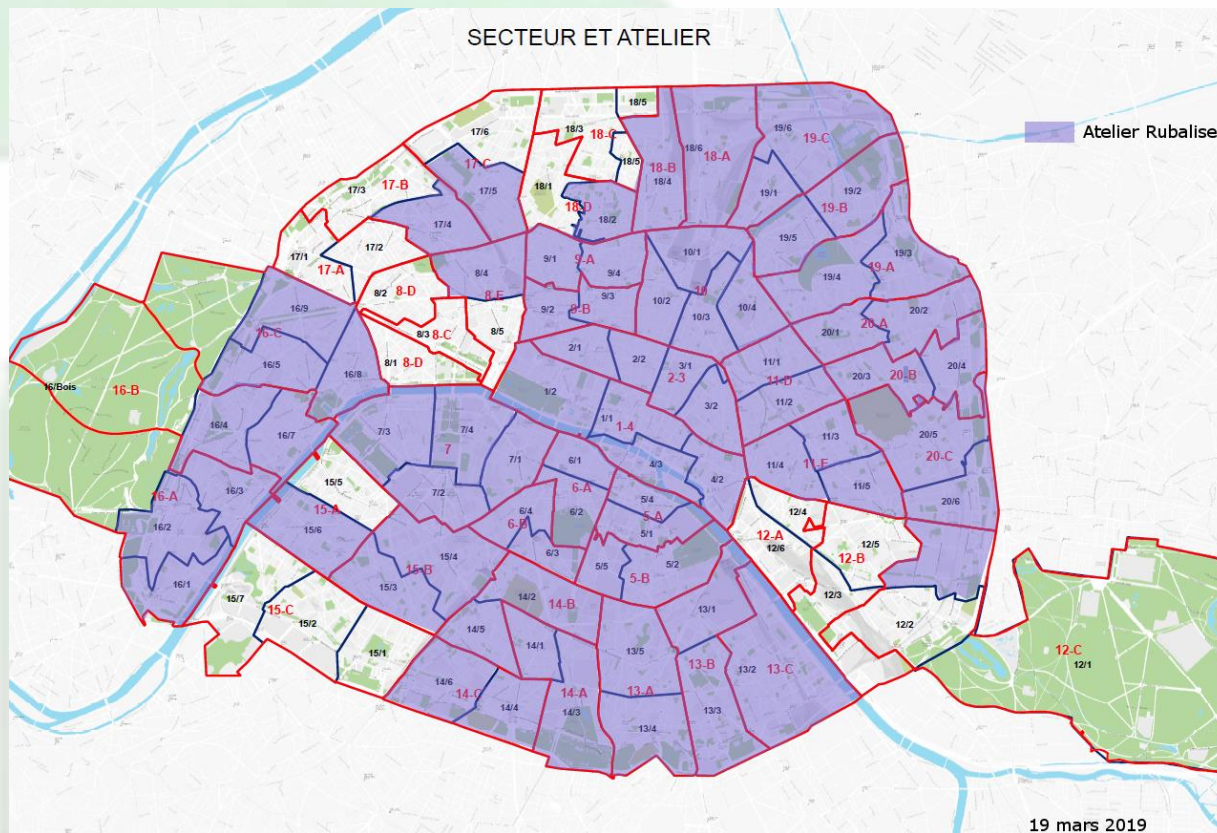


- Saisie du signalement dans l'application DansMaRue
- Si dépôt verbalisable : saisie de la DPSP via DansMaRue, puis éventuelle verbalisation
- Retrait des dépôts rubalisés par la DPE, au plus tard le lendemain du signalement





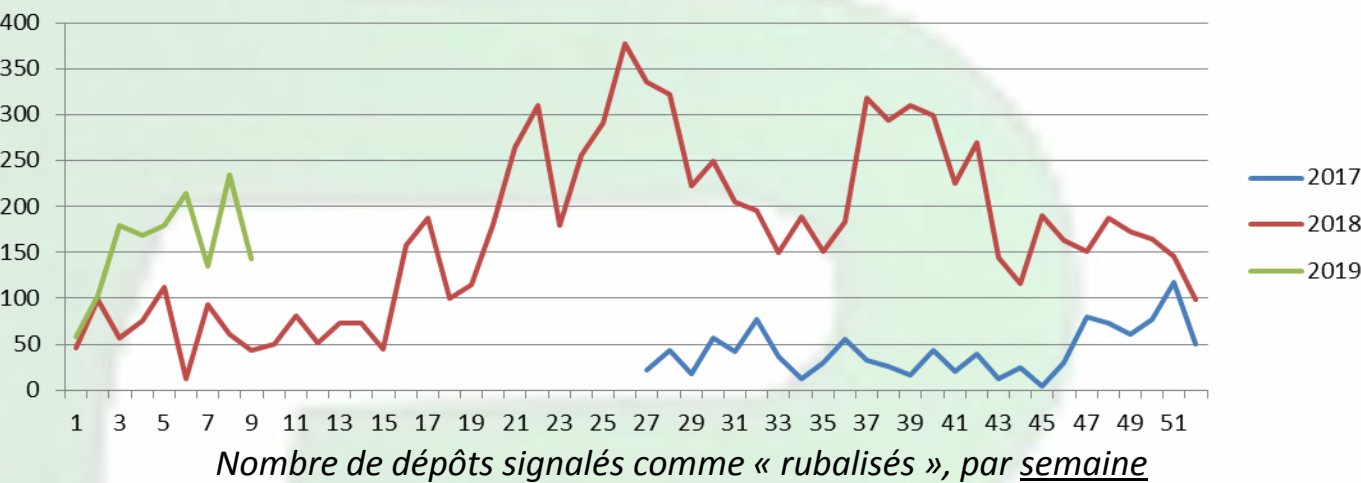
Déploiement du dispositif « rubalise »



- Juill. 2017 : démarrage sur 2 ateliers territoriaux de propreté
- Nov. 2017 : ajout de 4 ateliers
- Mi-2018 : 50 ateliers dans le dispositif
- Septembre 2018 à juin 2019 : intégration des 43 autres ateliers



Bilan de la démarche



80 PV dressés depuis début 2018 / 480 demandes d'enquête

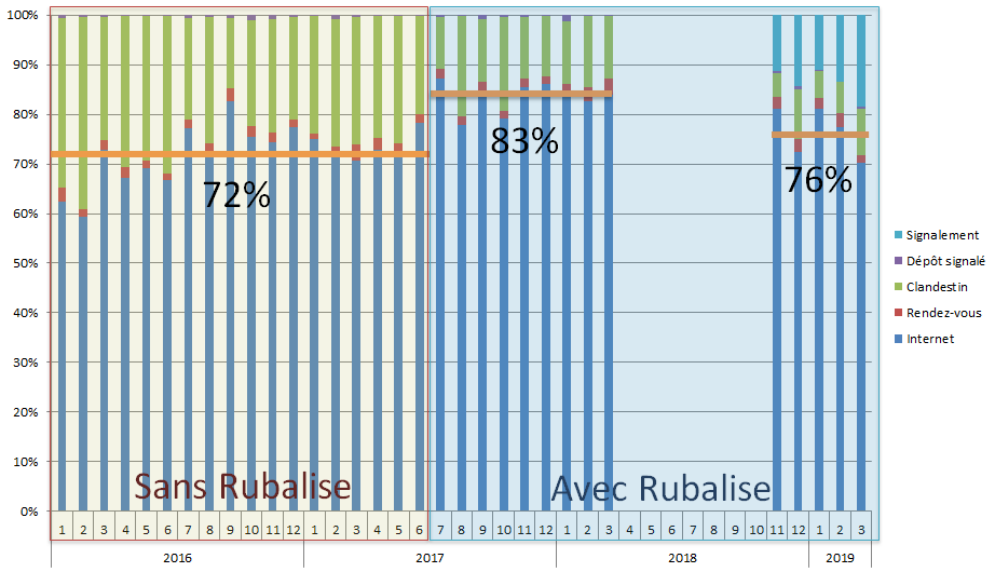
Bilan au 28/02/2019

2018	Dépôt rubalisé	352	215	288	486	897	1173	1240	765	1144	937	778	612	8887
	Demande d'enquête à la DPSP	7	15	20	39	56	74	62	24	51	61	44	33	483
	PV	2	5	9	5	3	13	11	3	11	10	6	2	80
2019	Dépôt rubalisé	609	806											
	Demande d'enquête à la DPSP	38	55											
	PV	2	5											



Perspectives

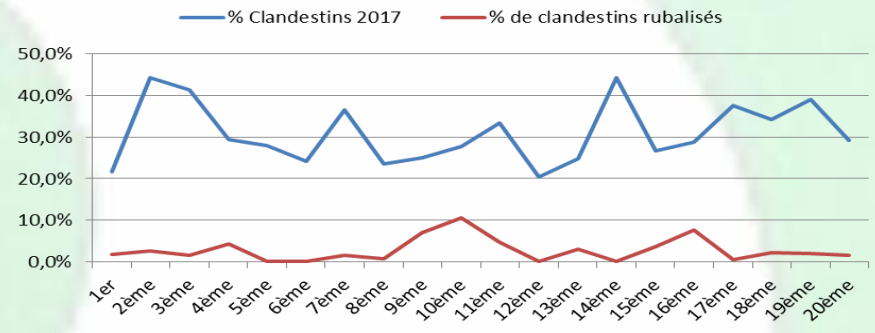
Répartition du type dépôts OE collecté



Données de l'atelier territorial 10/2

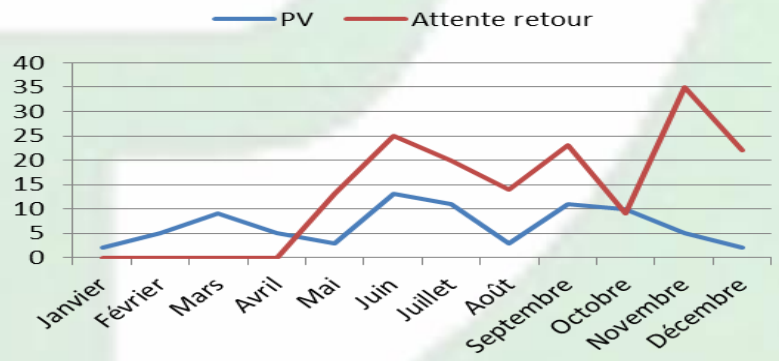
Améliorer les échanges inter-services pour un meilleur traitement des dépôts signalés
-> développement d'un module dédié dans l'application DansMaRue

Comparaison des rubalises et des clandestins



Cibler les arrondissements les plus touchés par les dépôts sauvages

Evolution des PV et des attentes de retour pour 2018





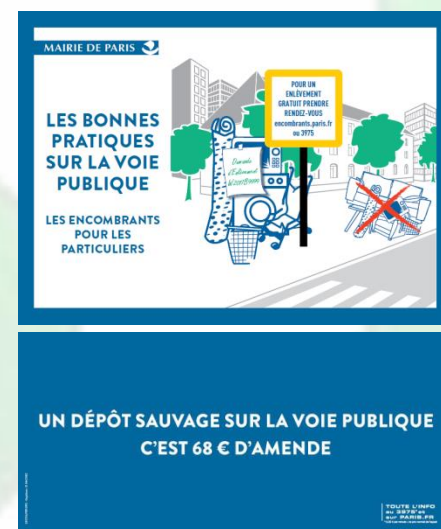
Pour quels résultats ?

- Impact difficilement quantifiable, à ce stade, sur nombre de dépôts sauvages, mais sentiment des équipes d'un impact positif sur prise de RDV
 - Effet « bouche-à-oreille » du dispositif qui peut dissuader / **sentiment d'impunité diminué**
- Ex : des dépôts rubalisés récupérés par l'auteur des faits et ressortis sur RDV, des dépôts récurrents finissent par ne plus apparaître
- Accueil favorable de la démarche par les usagers « bons élèves »
 - **Efficacité renforcée de la collecte des dépôts sauvages** : information en temps réel sur la feuille de route des agents de collecte OE



Comment aller plus loin ?

- Renforcement impératif de la coopération entre directions
- **Assouplissement des conditions de verbalisation**, possibilité d'enquêtes plus approfondies
- Encore et toujours, **sensibiliser l'utilisateur et « dire ce que l'on fait »** (ex : journaux d'arrondissement)



- « **Equipes transverses** » DPE, DVD, DEVE, DPSP à l'échelle des conseils de quartier : traitement plus structurel des points noirs de malpropreté
- **Courriers de rappel à la loi**, faute de ne pouvoir verbaliser